



P.K.O



« Renoncer à la désobéissance civile
c'est mettre la conscience en prison ». Gandhi

Bulletin gratuit de liaison de la communauté de la Cathédrale de Papeete n°29/2026
Dimanche 7 juin 2026 – Saint Sacrement – Année A

CARNET DE VOYAGE...

SŒUR MYRIAM DU CHRIST ROI CHEVALIER S'EN EST ALLÉE...

C'est vendredi 29 mai 2026 que Sœur Myriam du Christ Roi CHEVALIER a choisi pour s'envoler vers la Maison du Père.

Elle avait 83 ans dont 57 ans de vie religieuse et était née en Nouvelle Calédonie.

Après avoir enseigné en Nouvelle Calédonie, notamment au collège Saint Joseph de Nouméa dont elle fut directrice en 1979. Puis elle prépara une licence en théologie... ce qui lui donna l'occasion de venir en Polynésie à l'occasion de l'ouverture du Grand Séminaire en 1984 : « *Plusieurs Congrégations religieuses enseignantes sont présentes dans l'archidiocèse. Sœur Elisabeth Gaveau, SJC, vice-provinciale me donna l'assurance qu'une des Sœurs sous sa juridiction serait disponible fin 84 pour enseigner la théologie. Il s'agissait de Sr Myriam Chevalier, originaire de Nouvelle-Calédonie, qui préparait alors une licence en théologie à la Faculté catholique d'Angers (France)* »



Au départ de Sœur Marie Andrée de Jaham en septembre 1994, elle est nommée supérieure de la vice-province de Tahiti. Elle repart quelques années plus tard pour d'autres fonctions à la Maison Mère à Paris.

Elle s'est endormie dans le Seigneur à Thiais, dans la maison de retraite des Sœurs. Elle sera inhumée dans le caveau des Sœurs au cimetière Montparnasse à Paris.

A sa famille, son frères et ses sœurs, ainsi qu'à la communauté de saint Joseph de Cluny, la paroisse de la Cathédrale présente ses sincères condoléances.

Une messe sera célébrée à son intention et à celle de Mme Marie Élise SOUPÉ dimanche 7 juin à 18h à la Cathédrale de Papeete.

LAISSEZ-MOI VOUS DIRE...

PLUS ON AVANCE EN AGE... PLUS ON S'AIME !

En ce dimanche où nous célébrons le *Saint-Sacrement du Corps et du Sang du Christ*, une très belle fête de l'Amour puisque Jésus s'offre à nous dans l'Eucharistie, on ne peut pas imaginer plus belle marque d'amour que de donner sa vie, son être à ceux qu'on aime.

Je voudrais remercier, ici, tous les lecteurs de P.K.O qui m'ont adressé un message de sympathie, ainsi que toutes les personnes qui ont rendu hommage à mon épouse, Marie-Elise Vonsy-Soupé, à l'occasion de son décès survenu le 28 mai dernier. Cette fraternité vécue à grande échelle (plusieurs centaines de *posts*, des cartes de condoléances, des dizaines de gerbes de fleurs...) sont



de véritables signes de l'amour de Dieu. Combien de fois Marie-Elise m'a dit : « *Je ne meurs pas, j'entre dans la vie ; alors ne pleurez pas, soyez dans la joie... je voudrais tant que les gens s'aiment, se pardonnent...* » Certes, la vie conjugale n'est pas un long fleuve tranquille, il y a des hauts et des bas... jusqu'au jour où l'un(e) des deux *entre dans la lumière de Dieu* laissant l'autre continuer seul sa vie terrestre. Marie-Elise et moi avons essayé durant les 51 ans de notre vie commune de rester fidèles à notre engagement d'amour l'un envers l'autre. Aussi, chers lecteurs, je voudrais partager avec vous ce que nous avons essayé de vivre jour après jour durant ces



années. Pour cela j'ai choisi un texte que le Père Stan Rougier proposait aux fiancés désireux de se donner le sacrement de mariage.

LES SIGNES DE L'AMOUR

« Je m'engage à considérer notre lien comme la réalité la plus sacrée de mon existence.

Je m'engage à ne pas manifester d'agacement si ta gestion du temps n'a pas le même rythme que la mienne.

Je m'engage à l'accepter tel(le) que tu es.

Je m'entraînerai à éviter les malentendus ou à en éteindre au plus vite le caractère empoisonné.

Je m'efforcerai de ne rien dire qui puisse t'humilier ou te blesser.

Je ne serai pas avare de compliments et j'éviterai tout reproche stérile.

Je m'entraînerai à être disponible pour t'écouter et pour entrer dans ton univers.

Je m'efforcerai de ne pas caricaturer ou entraver tes opinions lorsqu'elles contrarient les miennes.

Je ne t'en voudrai pas de tes sautes d'humeur, sachant que le beau temps revient toujours après l'orage.

Je m'entraînerai à chasser mes pensées négatives et à développer les ressources de l'humour.

Je m'entraînerai à respecter ta liberté et tes jardins secrets.

J'essaierai de bannir toute jalousie, me réjouissant que d'autres sachent t'apprécier.

Je soubaitte pouvoir donner le meilleur de moi-même pour contribuer à ton accomplissement,

être eau et lumière pour la fleur unique que tu es.

Et comme jamais je ne parviendrai à suivre de façon rectiligne la piste qui mène à cette étoile,

je m'engage à être assez humble pour savoir te demander pardon. »¹

Ce texte rejoint très bien le passage biblique que nous avons choisi -Marie-Elise et moi- pour notre mariage, le 15 août 1975 : « L'amour ne s'enfle pas d'orgueil, l'amour prend patience, l'amour ne jalouse pas, l'amour ne fait rien de laid... L'amour ne passera jamais. » (1 Corinthiens 13,4-9)

Dominique SOUPÉ

© Cathédrale de Papeete – 2026

REGARD SUR L'ACTUALITE...

SANTE MENTALE – ALERTE !

Il y a quelques jours, se tenait au Vatican un colloque sur la santé mentale, les technologies numériques et l'éducation. Ce fut pour le cardinal Pietro PAROLIN, secrétaire d'État du Saint Siège, l'occasion d'aborder la question de la santé mentale chez les plus jeunes. Comme le rapporte un article de Vatican News du 29 Mai dernier, « lors de son intervention, le cardinal Parolin a insisté sur l'importance d'apporter une attention particulière à la question de la santé mentale. Les jeunes sont les premiers touchés par ces problématiques. En témoigne l'augmentation des niveaux d'anxiété, de dépression et de souffrance psychologique postpandémique. » Poursuivant son intervention, le cardinal rappelait l'enseignement de l'Église en ces termes : « L'Église a toujours enseigné que la personne humaine est une entité indissociable composée de corps, d'esprit et d'âme », et insistait sur « la nécessité de reconnaître et de cultiver cette unité : d'offrir aux jeunes non seulement des compétences et des connaissances, mais aussi les outils pour se comprendre eux-mêmes, pour gérer leurs émotions, pour construire des relations significatives, pour trouver un sens à leur existence ».

Évoquant ensuite le rôle essentiel de la famille et de l'école dans l'éducation des jeunes, le cardinal Parolin précisait que l'école « doit aspirer à être un lieu de protection, de reconnaissance et d'attention où chaque élève se sente vu, écouté et accompagné ». Au sujet du « rôle fondamental des familles et des communautés locales », le cardinal Parolin affirmait que si la famille est « soutenue et accompagnée, elle représente le facteur de protection le plus puissant pour la santé mentale des enfants et des adolescents ». Mais si « elle est laissée seule face aux pressions économiques, sociales et culturelles, sa capacité de protection s'affaiblit et le risque de mal-être augmente ».

Déjà en Septembre 2019, alors qu'il lançait le « Pacte Éducatif Global », le Pape François alertait déjà sur un des problèmes éducatifs les plus urgents, parlant d'une « désagrégation psychologique », due en particulier à l'omniprésence des nouvelles technologies qui font que l'attention, en particulier celle des enfants et des adolescents, est aujourd'hui constamment attirée par des stimulations rapides et multiples qui rendent difficile d'apprendre à habiter le silence. Dans son message vidéo d'Octobre 2020 concernant ce Pacte Éducatif Global, le Pape François précisait : « Aujourd'hui, est nécessaire une nouvelle époque d'engagement éducatif qui implique toutes les composantes de la société. Il s'agit d'un parcours intégral dans lequel on va à la rencontre de ces situations de solitude et de méfiance vis-à-vis de l'avenir qui génèrent parmi les jeunes dépression, dépendances, agressivités, haine verbale, phénomènes de harcèlement ! »

Et comme pour faire écho à cette problématique, l'Agence France Presse publiait le 12 Janvier 2026 un article sous le titre : « **Les réseaux sociaux mettent la santé mentale des jeunes en danger, en particulière celle des filles** ». Cet article rendait compte d'un travail effectué par l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) sur les effets néfastes des réseaux sociaux sur la santé mentale des adolescents. L'Anse relevait d'abord que les contenus de ces réseaux sociaux véhiculent des « idéaux normatifs, des normes de comportement » inatteignables, via des images retouchées qui peuvent engendrer une dévalorisation de soi et favoriser les symptômes dépressifs et les troubles alimentaires. Parmi les effets négatifs étaient relevés l'incitation au suicide, la

¹ Source : www.stanrougier.com Stan Rougier, âgé de 95 ans, est un prêtre et écrivain du diocèse Evry-Corbeil-Essonnes en région parisienne.

cyberviolence, les stéréotypes sexistes, et ces vulnérabilités propres aux adolescents : tendance à prendre des risques, comparaison sociale, importance du jugement des pairs, facteurs d'autant plus dangereux que les ados n'ont pas les « capacités de régulation émotionnelle et comportementale » des adultes. Olivia Roth-Delgado, coordinatrice de l'expertise, faisait également observer que les filles, plus utilisatrices que les garçons, subissent davantage de pression sociale et de cyberharcèlement ! Comme mot de la fin, nous pourrions accueillir cette réflexion de Hannah Arendt, qui a su de manière efficace

et synthétique préciser ce qui est en jeu dans tout geste éducatif : « C'est par l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun » (*La Crise de l'éducation*, Paris, Gallimard, 1972 [original 1961])

M^{gr} Jean-Pierre COTTANCEAU

© Archidiocèse de Papeete – 2026

AUDIENCE GENERALE

LE RITE, LE SIGNE, LE SYMBOLE

Lors de l'audience générale de ce mercredi 3 juin, le Pape a poursuivi sa série de catéchèse sur la Constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium*. Léon XIV a consacré sa réflexion à certains éléments de la liturgie sacrée : « le rite, le signe et le symbole », rappelant que les rites sacrés ne sont pas de simples cérémonies extérieures, mais une véritable médiation intérieure du mystère de l'expérience de Dieu dans la vie des croyants.

Chers frères et sœurs,

en poursuivant notre catéchèse sur la constitution conciliaire *Sacrosanctum Concilium* (SC), nous souhaitons nous arrêter un instant pour réfléchir sur certains éléments constitutifs de la liturgie sacrée, tels que le rite, le signe et le symbole.

Le Concile Vatican II, s'inspirant du précieux travail du Mouvement liturgique, nous a aidés à redécouvrir une vérité très vive dans la conscience de l'Église primitive et dans l'enseignement des Pères. Les rites de la liturgie chrétienne ne sont pas un revêtement extérieur du mystère sacramentel, un ensemble de cérémonies arbitraires, mais ils sont la médiation ecclésiale par laquelle nous parvient le don divin. C'est précisément pour cette raison que le Concile invite à comprendre le *Mysterium fidei* qui se réalise dans la liturgie à travers les rites et les prières (cf. SC, 48).

Le rite donne forme à l'action liturgique et, à travers elle, à notre vie, suscitant en nous une sensibilité spirituelle qui nous rend capables de goûter la présence de Dieu par Jésus-Christ. Naturellement, cela se produit si nous ne restons pas des spectateurs étrangers ou muets (cf. *ibid.*) face à la liturgie, mais si nous y participons de tout notre être – corps, esprit et cœur –, en obéissance au commandement du Seigneur. À travers le rite sacré, nous sommes ainsi formés à l'écoute de la Parole de Dieu, à l'action de grâce et à l'adoration, au partage fraternel et à la communion ecclésiale. Nous découvrons que nous sommes une assemblée aux multiples visages, réunie par la même foi.

Le rite nous plonge dans une séquence bien définie de gestes et de prières, qui peut parfois contrarier notre tendance individuelle à la spontanéité. Sa logique, cependant, n'est pas d'enfermer la liberté dans des schémas. Au contraire, par la sobriété solennelle de ses rythmes, le rite interrompt les activités frénétiques nous ramenant à l'essentiel. Nous découvrons ainsi une autre dimension de l'agir, qui n'est pas guidée par des calculs de rendement, et une autre expérience du temps et de

l'espace. Dans le rite, nous faisons l'expérience d'une logique de gratuité, nous trouvons une pause qui régénère le cœur, nous reconnaissons que nous sommes précédés de la grâce divine, nous apprenons à vivre dans un rythme habité par l'Esprit Saint.

La grammaire du rite est tissée des signes et des symboles propres à la liturgie. En elle, comme l'affirme le Concile, « la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles et réalisée d'une manière propre à chacun d'eux » (SC, 7). Le *Catéchisme de l'Église Catholique* approfondit la valeur de ces signes, en rappelant que « leur signification s'enracine dans l'œuvre de la création et dans la culture humaine, se précise dans les événements de l'Ancienne Alliance et se révèle pleinement dans la personne et l'œuvre du Christ » (n°1145). Emblématique est le signe de l'eau : depuis les origines de la création jusqu'au déluge, depuis la traversée de la mer Rouge jusqu'au Jourdain, jusqu'à l'eau qui jaillit du côté du Christ et devient signe sacramentel de l'immersion dans sa mort et résurrection.

“Signé” et “symbole” sont des termes souvent utilisés comme synonymes. En réalité, un signe est symbolique lorsqu'il est capable de renvoyer non seulement à une idée, mais à tout un système de significations et de valeurs. Ainsi, par exemple, lorsque nous sommes aspergés avec l'eau bénite, cela ravive en nous la conscience du don reçu lors du baptême et notre adhésion à la vie nouvelle en Christ. Deuxièmement, les symboles ont essentiellement un caractère pratique, étant avant tout des actions : les plus simples et courantes, comme s'agenouiller et se donner la paix, ou les plus exigeantes, comme les actes constitutifs de chaque sacrement. Surtout, les symboles ont une dimension singulière, performative et transformatrice, tant envers les éléments matériels qui les composent qu'envers ceux qui entrent en contact avec eux, générant un sentiment d'appartenance, touchant le cœur et l'esprit, suscitant d'authentiques relations ecclésiales.

Dans la Lettre apostolique *Desiderio desideravi*, le pape François, faisant sienne une affirmation de Romano Guardini, identifiait « la première tâche du travail de formation

liturgique : l'homme doit retrouver sa capacité symbolique » (n°44). Nous avons besoin de nous laisser éduquer par les rites de la liturgie, en soignant avec délicatesse et sans arbitraire la beauté de nos célébrations et en nous engageant dans une authentique mystagogie. L'expérience d'une liturgie vivante et pieuse, accompagnée d'une catéchèse mystagogique appropriée, est la meilleure ressource pour

réveiller en chacun cette ouverture à la rencontre avec Dieu qui, dans la logique de l'Incarnation, ne peut avoir lieu qu'en impliquant tout l'homme : esprit, âme et corps (cf. *1Th 5,23*).

© Libreria Editrice Vaticana - 2026

SANTE

LE CARDINAL PAROLIN ALERTE SUR LA SANTE MENTALE FRAGILE DES JEUNES

Le Secrétaire d'État du Saint-Siège est intervenu lors d'un colloque sur la santé mentale, les technologies numériques et l'éducation qui se tient du 29 au 30 mai à la Villa Pia au Vatican. Lors de sa prise de parole, le cardinal Pietro Parolin a insisté sur l'importance d'apporter une attention particulière à la question de la santé mentale chez les plus jeunes.

Le cardinal Pietro Parolin est intervenu ce vendredi matin lors du colloque international de deux jours organisé à la Villa Pia dans les jardins du Vatican et intitulé « *Cartes de l'espérance pour un agenda éducatif régional : santé mentale, technologies numériques et éducation* ». L'événement rassemble du 29 au 30 mai des ministres de l'Éducation des pays ibéro-américains, ainsi que des experts, des universitaires et des représentants d'organismes internationaux, afin de réfléchir aux principaux défis éducatifs contemporains. Une rencontre que le cardinal Parolin a qualifiée de « *particulièrement importante et d'actualité* », rappelant « *la prise de conscience, de plus en plus répandue au sein de la communauté internationale, que l'éducation n'est pas un chapitre parmi tant d'autres de l'agenda politique, mais un pilier du développement humain intégral, de la coexistence pacifique et de la justice sociale* ».

Un avenir plus humain

En ce qui concerne plus particulièrement l'espace ibéro-américain, le cardinal a souligné que « *les systèmes éducatifs de la région, bien qu'ils aient accompli des progrès significatifs au cours des dernières décennies en termes d'accès et de couverture, sont aujourd'hui confrontés à des défis qualitatifs qui exigent des réponses nouvelles: la formation intégrale de la personne, le développement des compétences socio-émotionnelles, la protection des plus vulnérables, l'intégration responsable des technologies numériques* ». Ce sont « *des défis qui ne peuvent être relevés par des interventions sectorielles ou fragmentaires, mais qui exigent une coopération structurée, multidimensionnelle et durable* ». Et ce sont des défis que le Saint-Siège suit d'ailleurs depuis toujours à travers le monde, convaincu que « *l'éducation est l'une des formes les plus élevées de la charité et l'un des instruments les plus efficaces au service de la dignité humaine et du bien commun* ». D'où l'appel du Secrétaire d'État à « *tracer des voies concrètes, réalistes et partagées, qui mènent vers un avenir plus juste et plus humain* ».

Le Pacte éducatif global

La référence au Pacte éducatif global lancé par le Pape François en 2019 est claire : il s'agit d'inviter tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à s'unir dans « *une alliance pour l'éducation capable de générer fraternité, paix et justice* ». La perspective est celle indiquée par la lettre apostolique « *Dessiner des nouvelles cartes d'espérance* », signée par Léon XIV le 27 octobre dernier à l'occasion du soixantième anniversaire de la déclaration conciliaire *Gravissimum educationis*. « *Dans ce texte, le Saint-Père a rappelé*

que l'éducation n'est pas une activité accessoire, mais qu'elle constitue la trame même de la mission de l'Église dans le monde ; il a invité à construire une "constellation éducative mondiale", dans laquelle chaque institution, chaque communauté, chaque acteur éducatif, tel une étoile dans le firmament, brille de sa propre lumière et, en même temps, contribue à tracer une route commune » a souligné le cardinal Parolin. Trois nouvelles priorités « *enrichissent les axes du Pacte éducatif mondial: le soin de la vie intérieure, le numérique humain et l'éducation à la paix* ». Ce sont précisément les questions auxquelles est consacrée la rencontre.

L'urgence chez les jeunes

Lors de son intervention, le cardinal Parolin a insisté sur l'importance d'apporter une attention particulière à la question de la santé mentale. « *Les données sont éloquentes et, à bien des égards, alarmantes* » a-t-il souligné. « *Dans de nombreux contextes, a-t-il poursuivi, ces troubles ne sont ni diagnostiqués ni traités de manière adéquate, surtout là où les conditions de vulnérabilité socio-économique sont les plus graves* ». Les jeunes sont les premiers touchés par ces problématiques. En témoigne l'augmentation des niveaux d'anxiété, de dépression et de souffrance psychologique postpandémique.

Face à la tentation de « *réduire le problème à une question clinique, en le déléguant exclusivement au système de santé* », le cardinal Parolin rappelle que « *l'Église a toujours enseigné que la personne humaine est une entité indissociable composée de corps, d'esprit et d'âme* ». Trois dimensions qui doivent être prises en compte dans les processus éducatifs. Le Secrétaire d'État invite à réaffirmer « *la nécessité de reconnaître et de cultiver cette unité: d'offrir aux jeunes non seulement des compétences et des connaissances, mais aussi les outils pour se comprendre eux-mêmes, pour gérer leurs émotions, pour construire des relations significatives, pour trouver un sens à leur existence* ». C'est ce que la tradition chrétienne appelle le « *soin de l'âme* », et « *que la sagesse pédagogique la plus avisée traduit aujourd'hui dans le langage des compétences socio-émotionnelles et du bien-être psychologique* ».

Le rôle de l'école et des familles ne fait aucun doute. L'école « *doit aspirer à être un lieu de protection, de reconnaissance et d'attention* », un environnement dans lequel « *chaque élève se sente vu, écouté et accompagné* ». Et c'est précisément pour cela qu'elle doit pouvoir disposer « *des ressources nécessaires* ». Au sujet du « *rôle fondamental des familles et des communautés*

locales», le cardinal Parolin précise que si la famille est « soutenue et accompagnée, elle représente le facteur de protection le plus puissant pour la santé mentale des enfants et des adolescents ». Mais si « elle est laissée seule face aux pressions économiques,

sociales et culturelles, sa capacité de protection s'affaiblit et le risque de mal-être augmente ».

© Radio Vatican - 2026

PASTORALE SACRAMENTELLE

LE VRAI-FAUX DEBAT DU SECRET DE LA CONFESSION

Le rapport parlementaire sur les violences à l'école publié le 2 juillet 2025 a soulevé, dans l'une de ses 50 recommandations, la question du secret de la confession. Une démarche qui pose question d'un point de vue formel mais aussi sur le fond.

« Lever systématiquement le secret obtenu dans le cadre de la confession dès lors qu'il porte sur des faits de violences commis sur un mineur de moins de 15 ans, qu'ils soient en cours ou non. » C'est ainsi que les députés rapporteurs de la commission sur les violences à l'école, montée dans le sillage de l'affaire Bétharram, formulent leur 34^e recommandation.

D'un point de vue formel, la formulation interroge. « Il s'agit des conclusions d'une commission d'enquête parlementaire, qui se situent donc dans une perspective potentiellement législative, s'étonne Bruno Gonçalves, prêtre, professeur de droit canonique à la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris.

Dans un tel cas, on doit considérer le secret de confession pour ce qu'il est selon les normes de notre pays à savoir une déclinaison du secret professionnel. Il concerne tout aussi bien les ministres des différents cultes que certaines professions. S'il doit y avoir une réforme, elle doit donc envisager le secret professionnel globalement et non pas seulement le secret de confession sous peine d'une approche discriminante. »

Sur le fond, les députés relancent un débat ultrasensible car il se situe à la croisée du religieux et du politique. Et par religieux, il faut entendre la partie la plus sacrée du champ religieux puisqu'on touche là au domaine des sacrements. En effet, la confession est l'un des sept sacrements catholiques, c'est-à-dire un rite où Dieu lui-même agit par l'intermédiaire d'un ministre, en général un prêtre, et sur lequel l'Église seule peut avoir son mot à dire.

Pratiqué par une extrême minorité de catholiques pratiquants

La confession – appelée aussi sacrement de pénitence ou de la réconciliation – permet au fidèle de confier ses péchés au prêtre qui lui donne ensuite le pardon de Dieu. Dans ce cadre, le prêtre qui reçoit la confession est lié par un secret absolu.

D'un point de vue pratique, ce principe permet au fidèle de se livrer en toute confiance sur ce qui se joue dans son for intérieur, le prêtre étant considéré comme un intermédiaire entre le fidèle et Dieu.

« Comme toujours, ce débat est porté par des gens qui ne savent pas exactement ce qu'est le sacrement de pénitence », constate Bruno Gonçalves, qui estime qu'il est devenu un « totem ». « Il y a une forme de "fantasme" autour de ce sacrement, poursuit-il. Les gens imaginent que c'est un lieu réceptacle de beaucoup d'informations et de confidences. On le voit dans le cinéma, notamment avec le fameux I Confess (La Loi du silence) de Hitchcock. »

Mais il s'agit d'une « projection » qui n'est pas conforme à la réalité, estime le prêtre juriste. D'une part, parce que ce sacrement n'est plus pratiqué que par une extrême minorité de catholiques pratiquants et ne concerne donc plus grand monde dans la société française.

D'autre part, parce que « les situations dans lesquelles un agresseur viendrait confesser des agressions sur mineurs sont extrêmement rares », indique Bruno Gonçalves. Le cas où une victime viendrait se confier sur une agression qu'elle a subie, voire qu'elle subit encore, est là aussi peu courant. Par ailleurs, bien souvent, le prêtre ne connaît pas l'identité de la personne qui vient se confesser – et qui l'a d'ailleurs choisi comme confesseur pour cette raison –, suggère le juriste.

Un débat qui n'est pas insoluble

La question reste néanmoins posée pour les cas minoritaires. De même que celle de savoir si ce secret sacramentel joue un rôle dans la diffusion d'une culture du secret, comme par effet de contamination.

De fait, en octobre 2021, la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) avait mentionné le secret de la confession dans deux de ses 45 recommandations du rapport final.

Elle appelait d'abord l'Église catholique à « enseigner (...) que le secret de la confession s'inscrit dans le seul temps du sacrement de pénitence ». Une façon de mettre en valeur la possibilité d'une évolution des pratiques, notamment autour d'une culture du secret diffuse, sans toucher au cœur du sacrement, domaine sur lequel le pape lui-même ne pourrait pas revenir.

La Ciase recommandait par ailleurs aux autorités de l'Église de relayer « un message clair indiquant aux confesseurs et aux fidèles que le secret de la confession ne peut déroger à l'obligation, prévue par le Code pénal et conforme, selon la commission, à l'obligation de droit divin naturel de protection de la vie et de la dignité de la personne, de signaler aux autorités judiciaires et administratives les cas de violences sexuelles infligées à un mineur ou à une personne vulnérable ».

Cette deuxième recommandation restait floue sur les modalités pratiques de mise en œuvre, mais le rapport précisait bien qu'il « ne s'agit pas de remettre en cause le secret de la confession en tant que tel ». Cette subtilité n'avait pas été perçue dans le débat public qui avait monopolisé l'attention médiatique au lendemain de la publication du rapport en 2021.

Le débat s'était focalisé sur cette question de la confession, après une réponse du président de la

conférence des évêques de France (CEF) Éric de Moulins Beaufort sur France Info indiquant que le secret de la confession était « plus fort que les lois de la République ». Ce qui avait déclenché sa convocation par le ministre de l'Intérieur de l'époque, Gérald Darmanin.

Beaucoup de catholiques mobilisés contre les abus avaient regretté que cette focalisation ait masqué les problèmes plus massifs et fondamentaux pointés par la Ciase, autour des logiques d'autoprotection de l'institution au détriment de la sécurité des fidèles vulnérables.

Mais le débat autour du secret de la confession n'est pas insoluble. La clé se situe dans la distinction entre le champ du sacrement, couvert par le secret, et le cadre d'une discussion personnelle entre le prêtre et le fidèle.

C'est dans ce sens qu'a œuvré l'un des groupes de travail mandaté par la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) et la CEF pour réfléchir à la mise en œuvre des recommandations de la Ciase.

Son travail, dont la synthèse est téléchargeable, a abouti à la publication par la CEF d'un document intitulé « Repères pour les confesseurs », adopté officiellement par l'ensemble des évêques lors de l'assemblée plénière de Lourdes le 9 novembre 2024. « *Le secret de la confession lie le confesseur et non le pénitent, rappelle le texte. Le fidèle n'est jamais tenu au secret de la confession.* »

Le document propose aussi une ligne de conduite au cas où le prêtre entendrait dans le cadre de la confession « une personne victime de délit ou crime sexuel » : « *Il déploiera – tout en gardant sauf le secret absolu – sa délicatesse pastorale pour savoir si le pénitent a déjà pu confier ces faits à une autre personne en qui il*

a confiance. Si ce n'est pas le cas, le confesseur l'incitera fortement à le faire. En prévision de telles confessions, il se munira des ressources utiles (numéro d'aide aux mineurs : 119 ; aux adultes : 3919, etc.) afin de donner au pénitent les secours dont il a besoin. Dans son écoute et dans sa parole, le confesseur sera très attentif à la propension des personnes victimes à se sentir indûment coupable. »

Ce travail de pédagogie, approuvé par les évêques, a-t-il trouvé une résonance chez les prêtres et les fidèles de la base ? Cela dépend sans doute du niveau d'engagement local des paroisses et des diocèses sur la question des abus. Reste que ce travail n'a visiblement pas atteint les bancs du Parlement, mais c'est un autre débat.

© La Vie – 2026

ÉGLISE CATHOLIQUE : VERS LA FIN DU SECRET DE LA CONFESSION ?



PASTORALE SACRAMENTELLE

REPERES POUR LES CONFESSEURS

Voici le texte adopté officiellement par l'ensemble des évêques lors de l'assemblée plénière de Lourdes le 9 novembre 2024. « *Le secret de la confession lie le confesseur et non le pénitent, rappelle le texte. Le fidèle n'est jamais tenu au secret de la confession.* »

LES PRINCIPES

➤ Confesser l'amour de Dieu en même temps que notre péché

Le sacrement de réconciliation permet aux fidèles de se laisser renouveler dans leur vie baptismale. Le confesseur veille à ne pas focaliser excessivement le regard sur l'aveu mais à rappeler la bonté et la miséricorde de Dieu en toutes circonstances. Il invite le pénitent à renouveler sa confiance en l'action de l'Esprit Saint qui soutient sa demande de pardon, ouvre un chemin de conversion et de satisfaction (réparation) et invite à s'émerveiller devant la grandeur de l'amour de Dieu.

Le confesseur invite le pénitent à se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu « *qui annonce la réconciliation en même temps qu'elle invite à la conversion et à la pénitence* » (Rituel Célébrer la pénitence et la réconciliation ; Orientations doctrinales et pastorales, p.16). Il ne revient pas au prêtre de scruter les cœurs et les âmes ; c'est l'œuvre même de la Parole de Dieu (RR 17). C'est elle qui éclaire la conscience humaine

et appelle le pénitent à confesser ses péchés face à la miséricorde du Père révélée par le Christ.

➤ Distinction for interne et for externe

Le sacrement de réconciliation est le lieu même du for interne absolu parce que sacramentel : le confesseur entend le pénitent qui, dans la foi, désire parler à son Dieu. La célébration du sacrement s'inscrit dans ce qu'il est convenu d'appeler le « *for interne* » qui concerne la relation personnelle et intime avec Dieu. Cela demande au ministre du sacrement une prudence particulière afin de ne pas interférer dans cette relation à laquelle il est « *extérieur* ».

La distinction entre for interne et for externe doit être bien présente à l'esprit du ministre comme du fidèle pour être absolument respectée.

➤ Secret absolu de la confession

Le secret est indispensable en ce qu'il permet au pénitent de s'adresser à son Seigneur, le prêtre n'étant qu'un

instrument, signe de la présence agissante de Dieu. Ce secret rend possible une parole difficile, aussi lourde de conséquences soit-elle. Le secret incombe au confesseur et permet au pénitent de vivre un dévoilement, sans redouter que ce qui est confié sera utilisé contre lui, ni contre personne. Le confesseur est serviteur de ce lien entre le pénitent et Dieu.

Le sceau sacramentel de la confession a un caractère absolu (CIC 983 et 984, CEC 1467). Il s'impose au confesseur, que l'absolution soit donnée ou non. Personne ne peut relever le confesseur de cette obligation, pas même le pénitent.

S'il advient qu'un prêtre entende, dans le cadre de la confession, une personne victime de délit ou crime sexuel, mineure, vulnérable ou même adulte, il déploiera - tout en gardant sauf le secret absolu - sa délicatesse pastorale pour savoir si le pénitent a déjà pu confier ces faits à une autre personne en qui il a confiance. Si ce n'est pas le cas, le confesseur l'incitera fortement à le faire. En prévision de telles confessions, il se munira des ressources utiles (numéro d'aide aux mineurs : 119 ; aux adultes : 3919, etc) afin de donner au pénitent les secours dont il a besoin. Dans son écoute et dans sa parole, le confesseur sera très attentif à la propension des personnes victimes à se sentir indûment coupable.

➤ Absolution sans condition

L'absolution « *sous condition* » n'existe pas, quelle que soit la nature de cette « *condition* ». L'absolution dépend de la contrition et de l'aveu manifestés au cours de l'entretien sacramentel. « *Au pécheur qui manifeste sa conversion au ministre de l'Église, Dieu accorde son pardon par le signe de l'absolution* » (RR 6).

L'absolution n'exonère pas le pénitent de répondre de ses actes et de leurs conséquences. « *Si le pénitent a causé du dommage ou du scandale, le confesseur l'amènera à la résolution de réparer comme il se doit. Ensuite le prêtre donne au pénitent une satisfaction qui ne doit pas être seulement une compensation pour le passé, mais encore une aide pour renouveler sa vie et un remède à sa faiblesse ; c'est pourquoi elle doit correspondre autant que possible à la gravité et à la nature de ses péchés* » (RR 18). Dans certains cas et sans refuser de donner l'absolution, le confesseur rappelle que son efficacité exige un acte de réparation auprès des victimes qui normalement l'engage. Il peut proposer au pénitent, comme acte de réparation, de se dénoncer lui-même aux autorités civiles ou ecclésiastiques.

LE CADRE ORDINAIRE REQUIS POUR LA CONFESSION

➤ Le lieu

Les lieux favorables à la célébration du sacrement de la réconciliation sont d'abord les lieux de culte (église, chapelle, oratoire), avec des espaces spécialement

aménagés à cet effet (confessionnal ou local spécifique) à la symbolique religieuse claire (canon 964, RR 12), sauf pour la confession d'une personne malade qui doit tenir compte de l'état de santé du pénitent.

Le sacrement, même dans des situations particulières (pèlerinage, veillée de prière, camp scout, rassemblement, etc), doit être célébré de manière visible de tous et dans un cadre adapté à la démarche sacramentelle.

Le sacrement de la réconciliation ne sera pas célébré dans le lieu privé ou d'intimité du prêtre (domicile, chambre ou autre).

➤ Les temps et horaires

La célébration du sacrement se fait habituellement durant la journée et non durant la nuit, sauf circonstances particulières (célébrations communautaires, pèlerinages, personnes malades, veillées d'adoration, veillées scouts ...).

On veille à ce que les confessions ne soient pas proposées dans un contexte émotif trop fort – principalement vis à vis des jeunes.

Le confesseur veille à ce que la confession ne se prolonge pas de manière excessive et ne devienne pas le lieu d'un accompagnement.

➤ Le ministre doit être revêtu des signes vestimentaires de sa fonction (RR 14)

Le confesseur revêt au minimum l'étole sacerdotale pour recevoir la confession.

LA JUSTE ATTITUDE DU CONFESSEUR

➤ Une qualité d'écoute chaste

Le pénitent qui fait œuvre d'ouverture de cœur en venant puiser à la source de la miséricorde de Dieu, se rend d'une certaine manière vulnérable. À cette attitude, doit répondre la qualité d'écoute du confesseur mêlée d'infinie délicatesse. Ainsi, le confesseur prend soin de prier avant de confesser.

Le confesseur s'en tient strictement à une relation sacramentelle, sans aucune familiarité, ni intrusion dans la conscience morale du pénitent. Il accueille les paroles du pénitent dans une attitude d'écoute chaste, libérée de toute complaisance ou de curiosité malsaine².

Il n'est pas non plus demandé au confesseur de vérifier la véracité de ce qui a été dit. Il accepte de ne pas tout savoir, donc de ne pas poser un jugement définitif sur les actes du pénitent : cela appartient à Dieu. Si nécessaire, il peut inviter, avec tact, le pénitent à reformuler ou à clarifier ses propos.

Lors de l'absolution sacramentelle, le confesseur étend les mains vers le pénitent, sans le toucher.

➤ Un dialogue pastoral sobre et adapté à la personne

² Pour rappel, le code de droit canonique identifie trois délits contre le sacrement de la confession :

- L'invalidité de la confession du complice d'un péché contra sextum et l'excommunication *latae sententiae* pour le prêtre (can 1384)

- L'excommunication *latae sententiae* de la violation du secret sacramentel (can.1386 §1), ou de son enregistrement (can.1386 §2)

- Le délit de sollicitation dans le cadre ou à l'occasion de la confession (can.1385)

Le confesseur ne cherche pas à résoudre par lui-même l'ensemble de ce qu'il perçoit des difficultés du pénitent. Avec tact et si le pénitent paraît en mesure de mieux comprendre la portée de ses actes, le confesseur pourra l'aider à prendre conscience de leur gravité ou non.

Le sacrement se vit dans la foi. Il ne s'agit pas d'un exercice psychothérapeutique. Dans certains cas, il peut être opportun de renvoyer le pénitent à des appuis extérieurs.

➤ **Accompagnement et sacrement de la réconciliation.**

La logique du sacrement de la réconciliation et celle de l'accompagnement spirituel sont différentes et il est nécessaire de les distinguer. Si l'accompagnateur est aussi le confesseur, il est important d'envisager un changement de lieu ou un déplacement dans le même espace, le confesseur revêtant, a minima l'étole.

Il n'y a aucune nécessité à ce que l'accompagnateur spirituel soit aussi confesseur.

UNE NÉCESSITÉ DE FORMATION

➤ **Formation initiale indispensable**

La formation des futurs prêtres et la vérification de l'aptitude pour la concession de la faculté d'entendre les confessions sont assurées par les instances responsables (Séminaires, Maisons de formation dans la vie consacrée). La faculté d'entendre les confessions n'est pas obligatoirement donnée le jour de l'ordination sacerdotale. Elle doit être donnée par écrit et mentionnée sur le cèlibret remis à chaque prêtre.

Elle requiert une formation initiale sérieuse et une supervision adéquate. Le Code de droit canonique précise que « *la faculté d'entendre les confessions ne sera concédée qu'à des prêtres qui auront été reconnus idoines par un examen, ou dont l'idonéité est par ailleurs établie* » (canon 970).

➤ **Formation continue des confesseurs**

Il est nécessaire que soient organisées régulièrement des formations pour les confesseurs (théologie, psychologie, droit canonique et droit civil, cas pratiques...). Il est important que les prêtres puissent relire et approfondir leur pratique du sacrement de la Réconciliation dans ses divers aspects, et se réapproprier la richesse du Rituel de la pénitence et de la Réconciliation.

Les prêtres, dans les premières années de leur ministère de la Réconciliation, ainsi que les prêtres venant d'autres ères culturelles, doivent suivre une formation adaptée à

l'exercice de la confession et être accompagnés plus particulièrement.

La faculté de confesser sera restreinte, suspendue ou même totalement retirée en cas de manquements graves ou répétés du confesseur.

➤ **Information et formation des fidèles**

Il importe que les fidèles soient bien informés et préparés à vivre avec justesse le sacrement de la Réconciliation, par des formations régulières en paroisse ou dans d'autres lieux pastoraux. La prédication qui ouvre au sens de Dieu et à sa miséricorde, est également un lieu important de formation des fidèles.

Il est bon de doter les lieux de célébration du sacrement de brefs documents rappelant le sens du sacrement et les règles essentielles.

Il est important que les fidèles soient rendus conscients qu'il est légitime de signaler certains écarts (familiarité, gestes inappropriés, intrusion dans la liberté, ...) à l'autorité ecclésiale, pour le bien tant des fidèles que du ministre.

Le secret de la confession lie le confesseur et non le pénitent. Le fidèle n'est jamais tenu au secret de la confession. Il est cependant souhaitable que le pénitent reste discret par rapport au contenu de la confession.

Une attention particulière est requise pour l'accompagnement des jeunes en veillant à une initiation adaptée dans la catéchèse des enfants et adolescents ou la formation des jeunes adultes.

LA PÉNITENCERIE DIOCÉSAINNE

Les évêques nomment une équipe diocésaine ou interdiocésaine sous la coordination d'un prêtre pénitencier (can.508). Cette équipe :

- A la préoccupation de la formation et de l'accompagnement des confesseurs en matière pastorale et morale dans les cas complexes.
- Intervient lors de la formation initiale et permanente des ministres et des fidèles et veille également à la formation continue des ministres venant d'autres ères culturelles.
- Conseille l'évêque pour les difficultés rencontrées et pour le discernement des pratiques nouvelles connexes à la confession.
- Assure un rôle de conseil auprès des fidèles en cas d'attitudes problématiques d'un confesseur.
- Veille à l'information des fidèles et s'assure qu'un document puisse être disponible dans les paroisses pour accompagner au mieux à vivre ce sacrement.

© Conférence des Évêques de France - 2024

SOCIÉTÉ

« *FAIS QUE SES JOURS SOIENT LES DERNIER* » : LE PAPE LEON XIV MENACÉ PAR L'ÉTAT ISLAMIQUE

À quelques jours du voyage de Léon XIV en Espagne, des canaux de propagande liés à l'État islamique diffusent des menaces visant directement le souverain pontife et rappellent la dure réalité de la persécution des chrétiens dans le monde.

À quelques jours du voyage apostolique en Espagne, prévu du 6 au 12 juin, du pape Léon XIV, des réseaux de propagande liés à l'État islamique ont diffusé un message appelant explicitement à la mort du souverain pontife. Sur plusieurs canaux utilisés par l'organisation terroriste, un visuel représentant le chef de l'Église catholique a été accompagné d'un message sans ambiguïté : « *fais que ses jours soient les derniers* ». Si les autorités espagnoles n'ont signalé aucun projet d'attentat identifié à ce stade, la diffusion de cette menace a immédiatement conduit à un renforcement du dispositif de sécurité entourant la visite pontificale. Pour rappel, plusieurs centaines de milliers de fidèles sont attendus, notamment, pour la bénédiction de la tour du Christ de la *Sagrada Família* à Barcelone, point culminant de l'œuvre monumentale d'Antoni Gaudí, à l'occasion du centenaire de la mort de l'architecte catalan. Derrière la figure du pape, c'est un symbole religieux, culturel et civilisationnel qui est attaqué. Les groupes djihadistes considèrent le successeur de Saint Pierre comme le symbole le plus visible du christianisme. S'attaquer à lui revient à s'en prendre à l'Église catholique dans son ensemble, à tous ses fidèles dans le monde, à ce qu'il représente : une tradition spirituelle vieille de deux mille ans, une mémoire collective et une conception du monde que ces mouvements entendent combattre. Alors même que l'Europe occidentale connaît une sécularisation accélérée et que la pratique religieuse y recule progressivement, le christianisme continue d'être perçu par ses ennemis comme une force structurante. Là où une partie des élites européennes tend parfois à considérer l'héritage chrétien comme un vestige du passé, les mouvements islamistes, eux, n'ont jamais cessé de

l'identifier comme un repère central de l'identité occidentale.

Cette menace intervient dans un contexte de multiplication des violences visant les communautés chrétiennes à travers le monde. Du Nigeria au Pakistan, de l'Égypte à l'Irak, les attaques contre les églises, les prêtres et les fidèles s'accroissent. D'après l'Index Mondial de Persécutions des Chrétiens de l'ONG Portes Ouvertes, 388 millions de chrétiens dans le monde « *sont exposés à de fortes persécutions et discriminations en raison de leur foi* ».

33 des pays dans lesquels les chrétiens sont persécutés font parties de l'Organisation de la Coopération Islamique. Sur place, les chrétiens font face à des formes de répression qui peuvent aller jusqu'à la criminalisation de leur foi et à la remise en cause de leurs droits fondamentaux. Portée à la fois par des idéologies radicales et des régimes autoritaires, cette pression transforme parfois la pratique religieuse en acte de vulnérabilité extrême, exposant des millions de fidèles à des violences et à des situations d'isolement social : au Nigéria, lors du « *Noël Noir* » de 2023, 300 chrétiens ont été massacrés aux cris d'« *Allah Akbar* » et « *mort aux infidèles* ». Les groupes terroristes Boko Haram et État islamique kidnappent les chrétiens, tuent les hommes et enlèvent les femmes pour en faire des esclaves sexuelles. Mais malgré les intimidations de l'État islamique et les menaces persistantes sur les chrétiens, le pape Léon XIV n'a, pour l'instant, annoncé aucune modification de son programme.

© Valeurs actuelles - 2026

LITURGIE DE LA PAROLE

DIMANCHE 7 JUIN 2026 – SAINT SACREMENT – ANNEE A

Lecture du livre du Deutéronome (Dt 8, 2-3.14b-16a)

Moïse disait au peuple d'Israël : « Souviens-toi de la longue marche que tu as faite pendant quarante années dans le désert ; le Seigneur ton Dieu te l'a imposée pour te faire passer par la pauvreté ; il voulait t'éprouver et savoir ce que tu as dans le cœur : allais-tu garder ses commandements, oui ou non ? Il t'a fait passer par la pauvreté, il t'a fait sentir la faim, et il t'a donné à manger la manne – cette nourriture que ni toi ni tes pères n'aviez connue – pour que tu saches que l'homme ne vit pas seulement de pain, mais de tout ce qui vient de la bouche du Seigneur. N'oublie pas le Seigneur ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison d'esclavage. C'est lui qui t'a fait traverser ce désert, vaste et terrifiant, pays des serpents brûlants et des scorpions, pays de la sécheresse et de la soif. C'est lui qui, pour toi, a fait jaillir l'eau de la roche la plus dure. C'est lui qui, dans le désert, t'a donné la manne – cette nourriture inconnue de tes pères. » – Parole du Seigneur.

Psaume 147 (147 B), 12-13, 14-15, 19-20

Glorifie le Seigneur, Jérusalem !
Célèbre ton Dieu, ô Sion !

Il a consolidé les barres de tes portes,
dans tes murs il a béni tes enfants.

Il fait régner la paix à tes frontières,
et d'un pain de froment te rassasie.

Il envoie sa parole sur la terre :
rapide, son verbe la parcourt.

Il révèle sa parole à Jacob,
ses volontés et ses lois à Israël.
Pas un peuple qu'il ait ainsi traité ;
nul autre n'a connu ses volontés.

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (1 Co 10, 16-17)

Frères, la coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas communion au sang du Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas communion au corps du Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, la multitude que nous sommes est un seul corps, car nous avons tous part à un seul pain. – Parole du Seigneur.

Séquence

Sion, célèbre ton Sauveur,

chante ton chef et ton pasteur
par des hymnes et des chants.

Tant que tu peux, tu dois oser,
car il dépasse tes louanges,
tu ne peux trop le louer.

Le Pain vivant, le Pain de vie,
il est aujourd'hui proposé
comme objet de tes louanges.

Au repas sacré de la Cène,
il est bien vrai qu'il fut donné
au groupe des douze frères.

Louons-le à voix pleine et forte,
que soit joyeuse et rayonnante
l'allégresse de nos cœurs !

C'est en effet la journée solennelle
où nous fêtons de ce banquet divin
la première institution.

À ce banquet du nouveau Roi,
la Pâque de la Loi nouvelle
met fin à la Pâque ancienne.

L'ordre ancien le cède au nouveau,
la réalité chasse l'ombre,
et la lumière, la nuit.

Ce que fit le Christ à la Cène,
il ordonna qu'en sa mémoire
nous le fassions après lui.

Instruits par son précepte saint,
nous consacrons le pain, le vin,
en victime de salut.

C'est un dogme pour les chrétiens
que le pain se change en son corps,
que le vin devient son sang.

Ce qu'on ne peut comprendre et voir,
notre foi ose l'affirmer,
hors des lois de la nature.

L'une et l'autre de ces espèces,
qui ne sont que de purs signes,
voilent un réel divin.

Sa chair nourrit, son sang abreuve,
mais le Christ tout entier demeure
sous chacune des espèces.

On le reçoit sans le briser,
le rompre ni le diviser ;
il est reçu tout entier.

Qu'un seul ou mille communient,
il se donne à l'un comme aux autres,
il nourrit sans disparaître.

Bons et mauvais le consomment,
mais pour un sort bien différent,
pour la vie ou pour la mort.

Mort des pécheurs, vie pour les justes ;
vois : ils prennent pareillement ;

quel résultat différent !

Si l'on divise les espèces,
n'hésite pas, mais souviens-toi
qu'il est présent dans un fragment
aussi bien que dans le tout.

Le signe seul est partagé,
le Christ n'est en rien divisé,
ni sa taille ni son état
n'ont en rien diminué.

* Le voici, le pain des anges,
il est le pain de l'homme en route,
le vrai pain des enfants de Dieu,
qu'on ne peut jeter aux chiens.

D'avance il fut annoncé
par Isaac en sacrifice,
par l'agneau pascal immolé,
par la manne de nos pères.

Ô bon Pasteur, notre vrai pain,
ô Jésus, aie pitié de nous,
nourris-nous et protège-nous,
fais-nous voir les biens éternels
dans la terre des vivants.

Toi qui sais tout et qui peux tout,
toi qui sur terre nous nourris,
conduis-nous au banquet du ciel
et donne-nous ton héritage,
en compagnie de tes saints.

Amen.

Alléluia. (*Jn 6, 51.58*)

Moi, je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel, dit le Seigneur ; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement.

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (*Jn 6, 51-58*)

En ce temps-là, Jésus disait aux foules des Juifs : « Moi, je suis le pain vivant, qui est descendu du ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement. Le pain que je donnerai, c'est ma chair, donnée pour la vie du monde. » Les Juifs se querellaient entre eux : « Comment celui-là peut-il nous donner sa chair à manger ? » Jésus leur dit alors : « Amen, amen, je vous le dis : si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'avez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle ; et moi, je le ressusciterai au dernier jour. En effet, ma chair est la vraie nourriture, et mon sang est la vraie boisson. Celui qui mange ma chair et boit mon sang demeure en moi, et moi, je demeure en lui. De même que le Père, qui est vivant, m'a envoyé, et que moi je vis par le Père, de même celui qui me mange, lui aussi vivra par moi. Tel est le pain qui est descendu du ciel : il n'est pas comme celui que les pères ont mangé. Eux, ils sont morts ; celui qui mange ce pain vivra éternellement. » – Acclamons la Parole de Dieu.

© Textes liturgiques © AELF, Paris

PRIERES UNIVERSELLES

Appelés à partager la même Parole de Dieu et le même Pain pour devenir un seul Corps, devenons une seule voix pour confier à la tendresse de notre Dieu les appels et les souffrances de tous nos frères.

Tous les chrétiens qui, par la parole et le témoignage de leur vie, partagent à leurs frères et sœurs le pain de la Parole, confions-les à la tendresse de notre Dieu.

Les affamés de Dieu, qui attendent de l'Église qu'elle leur ouvre les trésors de la Parole et des Sacrements de la foi, confions-les à la tendresse de notre Dieu.

Les responsables politiques et économiques qui ont en charge le présent et l'avenir de leurs peuples, confions-les à la tendresse de notre Dieu.

Les hommes et les femmes de bonne volonté qui se rendent solidaires des affamés de toutes sortes confions-les à la tendresse de notre Dieu.

Les membres de notre communauté, présents et absents, celles et ceux à qui, en notre nom à tous, l'Eucharistie est portée en communion, confions-les à la tendresse de notre Dieu.

Dieu et Père de tous les hommes, en cette fête du Corps et du Sang de ton Fils tu nous offres en partage ta parole et le pain de la vie ; Nous t'en prions : que ton Esprit fasse de nous, au milieu de nos frères, les témoins de ton Amour. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.

COMMENTAIRE DES LECTURES DU DIMANCHE

Chers frères et sœurs !

Aujourd'hui, en Italie et dans de nombreux autres pays, on célèbre le *Corpus* Fête-Dieu), c'est-à-dire la fête solennelle du Corps et du Sang du Seigneur, l'Eucharistie. En ce jour, la tradition toujours vivante est d'effectuer des processions solennelles du Très Saint Sacrement, dans les rues et sur les places. À Rome, cette procession s'est déjà déroulée jeudi dernier au niveau diocésain, le jour précis de cette fête, qui chaque année renouvelle chez les chrétiens la joie et la gratitude pour la présence eucharistique de Jésus parmi eux.

La fête du *Corpus Domini* est un grand acte de culte public de l'Eucharistie, le sacrement dans lequel le Seigneur est présent également au-delà du temps de la célébration, pour être toujours avec nous, au fil des heures et des jours. Saint Justin, qui nous a laissé l'un des témoignages les plus anciens sur la liturgie eucharistique, affirme déjà que, après la distribution de la communion aux personnes présentes, le pain consacré était aussi apporté par les diacres aux absents (cf. *Apologia*, 1,65). C'est pourquoi, dans les églises, le lieu le plus sacré est précisément celui dans lequel on conserve l'Eucharistie. À ce propos, je ne peux manquer de penser avec émotion aux nombreuses églises qui ont été gravement endommagées par le récent tremblement de terre en Émilie Romagne, au fait que le Corps eucharistique du Christ, dans le Tabernacle, est lui aussi resté sous les décombres dans certains cas. Je prie avec affection pour les communautés qui, avec leurs prêtres, doivent se réunir en plein air ou sous de grandes tentes pour la Messe ; je les remercie pour leur témoignage et pour ce qu'elles accomplissent en faveur de la population tout entière. C'est une situation qui souligne encore davantage l'importance d'être unis au nom du Seigneur, et la force qui provient du Pain eucharistique, appelé aussi « *pain des pèlerins* ». Du partage de ce pain naît et se renouvelle la capacité de partager également la vie et

les biens, de porter les poids les uns des autres, d'être hospitaliers et accueillants.

La solennité du Corps et du Sang du Seigneur nous repropose aussi la valeur de l'adoration eucharistique. Le serviteur de Dieu Paul VI rappelait que l'Église catholique professe le culte de l'Eucharistie « *non seulement durant la Messe mais aussi en dehors de sa célébration ; elle conserve avec le plus grand soin les hosties consacrées et les présente aux fidèles pour qu'ils les vénèrent avec solennité* » (Enc. *Mysterium fidei*, n°62).

La prière d'adoration peut être accomplie aussi bien de manière personnelle, en s'arrêtant pour se recueillir devant le tabernacle, que de façon communautaire, également avec des psaumes et des chants, mais toujours en privilégiant le silence, dans lequel écouter intérieurement le Seigneur vivant et présent dans le sacrement. La Vierge Marie est également la maîtresse de cette prière, car aucune autre personne n'a su plus et mieux qu'elle contempler Jésus avec un regard de foi et accueillir dans son cœur les échos intimes de sa présence humaine et divine. Par son intercession, que se diffuse et grandisse dans chaque communauté ecclésiale une foi authentique et profonde dans le Mystère eucharistique.

© Libreria Editrice Vaticana – 2012



ENTRÉE :

R-Dieu nous a donné la fleur du froment
et du rocher, l'eau merveilleuse.

- 1- Avec Dieu mon berger je suis comblé,
il m'emmène en des prés où l'herbe est fraîche.
- 2- Et je prends avec lui le bon chemin,
pour l'amour de son nom et pour sa gloire.
- 3- Le bonheur et la grâce me suivront,
tous les jours qui s'écoulent dans ma vie.

KYRIALE : *français*

GLOIRE À DIEU :

Voir page 15.

PSAUME :

Peuple de Dieu chante le Seigneur.

ACCLAMATION : *Irlandais*

PROFESSION DE FOI :

Je crois en un seul Dieu,
Le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre,
de l'univers visible et invisible.

Je crois en seul Seigneur, Jésus Christ,
le Fils unique de Dieu,
né du Père avant tous les siècles :

Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière,
vrai Dieu, né du vrai Dieu,

Engendré, non pas créé,
consubstantiel au Père ;
et par lui tout a été fait.

Pour nous les hommes, et pour notre salut,
il descendit du ciel ;

Par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie,
et s'est fait homme.

Crucifié pour nous sous Ponce Pilate,
il souffrit sa passion et fut mis au tombeau.

Il ressuscita le troisième jour,
conformément aux Écritures,
et il monta au ciel ;
il est assis à la droite du Père.

Il reviendra dans la gloire,
pour juger les vivants et les morts ;
et son règne n'aura pas de fin.

Je crois en l'Esprit Saint,
qui est Seigneur et qui donne la vie ;
il procède du Père et du Fils ;

Avec le Père et le Fils,
il reçoit même adoration et même gloire ;
il a parlé par les prophètes.

Je crois en l'Église,
une, sainte, catholique et apostolique.

Je reconnais un seul baptême
pour le pardon des péchés.

J'attends la résurrection des morts
et la vie du monde à venir.

Amen.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Comme un oiseau fait monter sa chanson,
Monte vers toi, notre prière, ô Seigneur, écoute-là.

OFFERTOIRE :

R-Je suis venu pour la vie, je suis venu pour la vie
Je suis venu pour la vie éternelle.

1- Je suis le pain vivant,
Qui me suit n'aura plus jamais faim,
Qui croit en moi n'a plus soif,
Celui qui me suit vient de la lumière.

2- Je suis venu du ciel,
Non pas pour faire ma volonté,
Quiconque croit dans le Fils,
Ressuscitera un jour dans la gloire.

3- Venez manger ce pain,
Venez boire la coupe du vin,
Qui mangera de ce pain,
Et boira ce vin, recevra la vie.

4- O Père sois béni,
De cacher ce mystère aux puissants,
De révéler aux petits,
L'incroyable amour de ton coeur de Père.

SANCTUS : *grégorien - latin*

ANAMNESE :

Sauveur du monde, sauve-nous
Par ta croix et ta résurrection, tu nous as libérés.

NOTRE PÈRE : *chanté*

AGNUS : *grégorien - latin*

COMMUNION :

R-Voici le pain, voici le vin, pour le repas et pour la route,
Voici ton corps, voici ton sang
Entre nos mains, voici ta vie qui renaît de nos cendres.

1- Pain des merveilles de notre Dieu
Pain du Royaume, table de Dieu.

2- Vin pour les noces de l'homme-Dieu
Vin de la fête, Pâque de Dieu.

3- Force plus forte que notre mort
Vie éternelle en notre corps.

4- Source d'eau vive pour notre soif
Pain qui ravive tous nos espoirs.

5- Porte qui s'ouvre sur nos prisons,
Mains qui se tendent pour le pardon.

ENVOI :

1- Vierge Marie, Mère de Dieu,
Mère du ciel, Mère des hommes.

R-Ave Maria, ave Maria, ave Maria.

CHANTS

DIMANCHE 7 JUIN 2026 A 5H50 – SAINT SACREMENT – ANNEE A

ENTRÉE :

1- Te mafatu mo'a no Iesu te vai puna no te here
Te auahi no te aroha.

R-No reira matou, e himene ai, arue iana, i teie nei
No reira matou, e Himene ai
Ta'u Fatu here, aroha mai.

KYRIALE : *tahitien*

GLOIRE À DIEU :

R-Gloire à Dieu au plus haut des cieus
Et paix sur la terre aux hommes qu'Il aime
Gloire à Dieu au plus haut des cieus
Gloire à Dieu, Gloire à Dieu.

Nous te louons, nous te bénissons,
Nous t'adorons, nous te glorifions,
Nous te rendons grâce, pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, le Père tout-puissant.

Seigneur Fils unique, Jésus-Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père ;
Toi qui enlèves les péchés du monde,
Prends pitié de nous ;
Toi qui enlèves les péchés du monde,
Reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
Prends pitié de nous.

Car toi seul es saint, toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut :
Jésus-Christ, Avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.

PSAUME :

Béni soit le nom du Seigneur maintenant et à jamais (*bis*)

ACCLAMATION :

Amen Alléluia (*Alleluia*) ! Amen Alléluia
Alléluia Alléluia !

PROFESSION DE FOI :

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE : *adaptation John MERVIN*

Ta'u pure e e e, e te Etua no roto roa mai to'u a'au
E te Fatu e e e, e tau' pure e a faarii mai.

OFFERTOIRE :

1- Je te donne mon cœur, il ne m'appartient plus
Ce que j'ai de meilleur tout est pour toi Jésus
Un parfum de valeur sur toi est répandu
C'est l'offrande de mon cœur, je suis à toi Jésus.

R-Prends mon âme, prends mon cœur, Je te donne tout
Prends ma vie, me voici, Je te donne tout
Mon cœur est à toi, tout à toi.

SANCTUS : *tahitien*

ANAMNESE :

Christ est venu, Christ est né,
Christ a souffert, Christ est mort,
Christ est ressuscité, Christ est vivant,
Christ reviendra, Christ est là. (*bis*)

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS : *français*

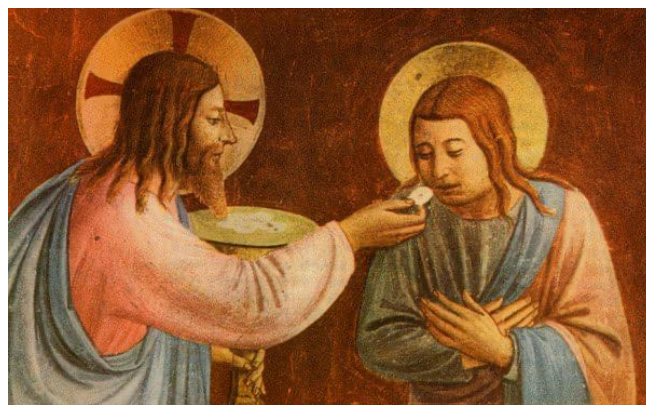
COMMUNION :

Voici le pain, voici le vin
Pour le repas et pour la route
Voici ton corps, voici ton sang
Entre nos mains voici ta vie,
Qui renaît de nos cendres.

Pain des merveilles de notre Dieu
Pain du royaume, table de Dieu
Vin pour les noces, de l'Homme Dieu
Vin de la fête, pâques de Dieu.

ENVOI :

1- Quand ma voix se fait entendre
Que mon cri monte vers toi
Tu ne te fais pas attendre
Tu es là, m'ouvrant les bras
R-O ma Mère comme tu es belle
Quand tu pries à mes côtés
J'aperçois ton doux visage, s'inclinant pour adorer
J'aperçois ton doux visage, se tournant vers moi
Pour me consoler
O Marie, je te vénère, tu es la Reine de la Paix
Des petits tu es la mère, tu nous guides par la main.



CHANTS

DIMANCHE 7 JUIN 2026 A 8H – SAINT SACREMENT – ANNEE A

ENTRÉE : *MHN 59,1*

R- 'I te haamo'a ra'a ia, te nao tahito ra,
ua ravae ia na te Fatu ei fare tutia ra.
E faaro'o oia i reira, i te mau pure mo'a,
no te 'imi ia na ra, ma te tatarahapa.
E vahi mata'u rahi ra, te mau fare purera'a,
o te nao te fare nei, no te Atua teitei
o te uputa no te ra'i te iriti hia mai,
te pure faaro'o mau te mau peu haapa'o.

KYRIALE : *TUFAUNI - grec*

GLOIRE À DIEU : *Petiot VII*

Ei hanahana i te Atua i te ra'i teitei.
Ei hau i te fenua nei i te feia tâna e aroha.
Te arue atu nei matou ia oe, te faateitei,
te haamori e te faahanahana atu nei matou ia oe.
Te haamaitai nei matou ia oe
no to oe hanahana rahi a'e,
E te Fatu Atua, te Aarii o te ra'i,
te Atua te Metua Manahope e.
E te Fatu, te Tamaiti Otahi, e Iesu-Kirito e,
E te Fatu Atua, te Arenio a te Atua,
te Tamaiti a te Metua.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
aroha mai ia matou.
O oe te hopoi-ê atu i te hara a to te ao nei,
a faarii mai i ta matou nei pure.
O oe te parahi nei i te rima atou o te Metua,
aroha mai ia matou.
O oe anae hoi te Mo'a, o oe anae te Fatu,
o oe anae te Teitei, e Iesu-Kirito e,
o oe e te Varua-Maitai,
i roto i te hanahana o te Metua.
Amen.

PSAUME : *psalmodié*

Glorifie le Seigneur, Jérusalem !

SÉQUENCE :

Te pane, te ora, te pou mai, mai te ra'i mai.

ACCLAMATION : *MHN N°10 p.62*

Alléluia, alléluia, o Ietu to tatou Fatu,
alléluia, alléluia, arue tatou iana.

PROFESSION DE FOI : *Messe des Anges*

PRIÈRE UNIVERSELLE : *MHN N°17 p.66*

E te Fatu a faaro'o mai i ta matou pure,
ta matou e pupu atu i mua i to aro.

OFFERTOIRE :

R- Ei tutia (*bis*) ei tutia (*bis*) no oe te Atua e ee ee.
Farii mai (*bis*) farii mai (*bis*) e e te Atua e ee ee.

1- Teie mai nei, te ohipa a te taata, tona hou tona rima,
tona roi mata, tona oaoa e ee ee.

Ia riro ei tutia no oe te Atua e ee ee.

2- Teie mai nei, te hotu titona e,
tei riro ei pane na roto i te haa a te taata e,
Ia rito ei tutia no oe te Atua e ee ee.

SANCTUS : *Stéphane MERCIER - latin*

ANAMNESE : *Stéphane MERCIER*

Ei hanahana ia'oe e te Fatu e, to matou fa'aora e,
tei pohe na e te ti'a fa'ahou, e te ora nei a.
O'oe to matou Fatu e, to matou Atua e,
a ho'i mai e ta'u Fatu here, a ho'i mai. (*bis*)

NOTRE PÈRE : *Médéric BERNARDINO - latin*

AGNUS : *James SLAOU CHIN*

COMMUNION : *M. TAEREA*

R- Pain de vie, corps ressuscité,
source vive de l'éternité. (*bis*)

1- Pain véritable, corps et sang de Jésus Christ,
dons sans réserve, de l'amour du Seigneur,
corps véritable de Jésus Sauveur,
corps véritable de Jésus Sauveur.

2- La Sainte Cène est ici commémorée,
le même pain, le même corps sont livrés,
la Sainte Cène, nous est partagée,
la Sainte Cène, nous est partagée.

3- Pâque nouvelle, désirée d'un grand désir,
Terre promise du salut par la Croix,
Pâque éternelle, éternelle joie,
Pâque éternelle, éternelle joie.

4- La faim des hommes dans le Christ est apaisé,
le qu'il donne, est l'univers consacré,
la faim des hommes, est pleinement comblée,
la faim des hommes est pleinement comblée.

ENVOI : *Médéric BERNARDINO*

Amen, Amen, Amen
Ave Maria, gratia plena, dominus tecum,
benedictatu in mulieribus,
et benedictus fructus ventris, tu Iesu
Sancta Maria mater Dei, ora pro nobis peccatoribus,
nunc, et in hora mortis nostra e,
Ave maria, gratia plena.

CHANTS

DIMANCHE 7 JUIN 2026 A 18H – SAINT SACREMENT – ANNEE A

ENTRÉE :

R-Loué soit à tout instant

Jésus au Saint Sacrement. (*bis*)

1- Jésus veut par un miracle,
Près de nous la nuit, le jour,
Habiter au tabernacle
Prisonnier de son amour.

2- O divine Eucharistie
O trésor mystérieux !
Sous les voiles de l'hostie
Est caché le Roi des cieux !

KYRIALE : *français*

GLOIRE À DIEU :

Gloire à Dieu au plus haut des cieux,
Et paix sur la terre aux hommes qu'il aime ! (*bis*)
Nous te louons, nous te bénissons, nous t'adorons,
Nous te glorifions, nous te rendons grâce,
pour ton immense gloire,
Seigneur Dieu, Roi du ciel, Dieu le Père tout-puissant.
Seigneur, Fils unique, Jésus Christ,
Seigneur Dieu, Agneau de Dieu, le Fils du Père.
Toi qui enlèves les péchés du monde,
prends pitié de nous
Toi qui enlèves les péchés du monde,
reçois notre prière ;
Toi qui es assis à la droite du Père,
prends pitié de nous.
Car Toi seul es saint, Toi seul es Seigneur,
Toi seul es le Très-Haut,
Jésus Christ, avec le Saint-Esprit
Dans la gloire de Dieu le Père.
Amen.

PSAUME :

Glorifie le Seigneur, Jérusalem.

ACCLAMATION : *Alleluia*

PROFESSION DE FOI :

Voir page 12.

PRIÈRE UNIVERSELLE :

Donne-nous Seigneur le Pain de ta Lumière
Donne-nous ta vie pour l'annoncer à tous nos frères.

OFFERTOIRE :

R-Je suis le Pain vivant, descendu du ciel
Qui mangera ce Pain vivra à jamais
Et le Pain que moi je donnerai,
C'est ma chair pour la vie du monde.

1- Ce pain d'amour pour l'homme
Quand dans le désert
La manne tombe en allégresse
Ce pain d'amour pour l'homme
Nourrit et libère
Et donne sens à sa promesse.

2- Pain d'unité pour l'homme

Un peuple de frères
Marchant vers la terre promise
Pain d'unité pour l'homme
Dans ce qui diffère
Et devient chance pour l'Eglise.

3- Pain du pardon pour l'homme
Retour vers le Père
Dans la chaleur des retrouvailles
Pain du pardon pour l'homme
Abreuvant la terre
Et que mûrissent les semailles.

4- Pain du partage pour l'homme
Vivre solidaire
Dans l'ordinaire des jours qui passent
Pain du partage pour l'homme
Donné sans frontière
Pour que justice et paix se fassent.

SANCTUS : *tabitien*

ANAMNESE : *français*

NOTRE PÈRE : *français*

AGNUS : *tabitien*

COMMUNION :

1- Je viens me prosterner, émerveillé
Par Ta beauté Ô mon Dieu
Je viens m'agenouiller, le cœur inondé
Par Tes bienfaits Ô mon Dieu.

R-Quand Tu poses Ta main
Comme on ouvre un chemin
Ton cœur se donne à moi
Amour parfait, immérité
Quand vers Toi je reviens
Mes peurs ne sont plus rien
J'étais perdu sans Toi
Mais me voici ressuscité
Quand Tu poses Ta main

2- Perdu dans mes péchés, désespéré
Je me tournais vers les Cieux
Posé dans le silence, en Ta présence
Pour T'invoquer Ô mon Dieu.

ENVOI :

1- Je te salue Marie comblée de grâce
Le Seigneur est avec Toi
Tu es bénie Marie entre toutes les femmes
Et Jésus le fruit de tes entrailles est béni
Sainte Marie, Mère de Dieu
Oh prie pour nous pauvres pécheurs
Dès maintenant et jusqu'à l'heure de notre mort. Amen

R-Ave Maria, Ave Maria
Ave Maria, Ave Maria. (*bis*)

LES CATHE-MESSES

Samedi 6 juin 2026

18h00 : **Messe** : Guy, Madeleine et Iris DROLLET, Madeleine et Christian MIRAKIAN, Claude, Gisèle et Turia ROUX et Marcel TUHEIAVA ;

Dimanche 7 juin 2026

SAINT SACREMENT DU CORPS ET DU SANG DU CHRIST – solennité – blanc

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
 08h00 : **Messe** : Arthur NOUVEAU, Barthélémy et Marguerite GUILLOUX et Daniel GARSOT ;
 09h15 : **Baptême** de Mélody ;
 18h00 : **Messe** : Sœur Myriam CHEVALIER et M^{me} Marie Élise SOUPÉ ;

Lundi 8 juin 2026

De la férie - vert

10^{ème} Semaine du Temps ordinaire

05h50 : **Messe** : Elisabeth, Ladislas, Ladislas fils, Jean Claude et Maguy ;

Mardi 9 juin 2026

Saint Éphrem, diacre et docteur de l'Église - vert

05h50 : **Messe** : Pour Vincent et Émily, Antoine et Hélène BARRIER ;

Mercredi 10 juin 2026

De la férie - vert

05h50 : **Messe** : Anniversaire de mariage MAONI Tehare et Irène ;
 12h00 : **Messe** : Intention particulière ;

Jeudi 11 juin 2026

Saint Barnabé, Apôtre - Mémoire - rouge

05h50 : Serge DEPIS (+) et Paul TAMARII (+) - et les âmes du purgatoire ;

Vendredi 12 juin 2026

LE SACRE CŒUR DE JESUS – solennité – blanc

[Paroisses de Arue, Hitiaa et Napuka et a chapelle de l'Évêché]

05h50 : **Messe** : Claude et Suzanne CHEN ;

14h30 à 16h30 : **Confessions** ;

Samedi 13 juin 2026

Cœur immaculé de la bienheureuse Vierge Marie – blanc

[Paroisse de Taravao]

05h50 : **Messe** : Anniversaire LISSAC Juliette + Âmes du purgatoire ;
 18h00 : **Messe** : Constant GUEHENNEC, Manua, Margot et Tehani - anniversaire - action de grâces ;

Dimanche 14 juin 2026

11^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE – vert

05h50 : **Messe** : Pro-populo ;
 08h00 : **Messe** : Marie Madeleine YVARS (+) ;
 18h00 : **Messe** : Intention particulière ;

LES CATHE-ANNONCES

Commission Interdiocésaine de Recours en Cas d'Abus Sexuels
 Diocèses de Papeete et des Marquises

Abus Sexuels dans l'Eglise ?
 « victime, témoin, confident »

**RÉAGISSEZ
 SIGNALEZ
 C'est un devoir**



Contacts :
 - Par courrier : BP 94-98713 PAPEETE
 - Par mail : circaspolynesie@gmail.com
 - Par téléphone : 87700593, 87786431, 87723316, 87287383

LES REGULIERS

Messes : Semaine :

- du lundi au samedi à 5h50 ;
- le mercredi à 12h (*sauf jours fériés*) ;

Dimanche :

- samedi à 18h ;
- dimanche à 5h50... à 8h... à 18h ;

Office des Laudes : du lundi au samedi à 05h30 ;

Divine Miséricorde : du lundi au vendredi à 06h30 ;

Confessions : Vendredi de 14h30 à 16h30 au presbytère ;
 ou sur demande (*tél : 40 50 30 00*).

SOUTENEZ L'ACCUEIL TE VAI-ETE

Relevé d'identité bancaire :

C.A.MI.CA. – Accueil Te Vai-ete

Identifiant national de compte bancaire

Banque	Agence	Compte	Clé
14168	00001	14007331301	34
Iban			
FR761416800011400733130134			
Bic			
OFTPPFT1XXX			